

COMMUNE DE SANTA RAPARATA DI MORIANI
AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de l'acte : 16 septembre 2019

Suivant acte reçu par Maître Julie-Anne PAOLETTI, notaire suppléant à ROGLIANO,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du code civil.

AU PROFIT DE :

1/ Madame Nicole Monique GUITARD, retraitée, épouse de Monsieur Ange Toussaint MATTEI demeurant à BASTIA (Haute-Corse) Résidence Monsérato Bât B.

Née à MAISONS ALFORT (Val-de-Marne) le 7 février 1946.

Mariée sous le régime de la communauté universelle de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Pierre DOMINICI notaire à VILLE DI PIETRABUGNO (Haute-Corse) le 9 novembre 2006 préalable à son union célébrée à la Mairie de BASTIA (Haute-Corse) le 14 décembre 2006.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

2/ Madame Marie Véronique LEONI épouse de Monsieur Ange Jacques Philippe PERETTI demeurant à VINCENNES (94300) 1 Allée Nicéphore, NIEPCE

Née à PARIS (6^{ème} arrondissement) le 10 février 1936.

Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de PARIS (5ème arrondissement) le 22 juillet 1967.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

3/ Monsieur Jean Charles Philippe SILVAGNOLI, en son vivant retraité, demeurant à BASTIA (Haute-Corse), Les Logis de Montesoro - BAT A 14, célibataire.

Né à PARIS (6ème arrondissement), le 21 mars 1934.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Décédé depuis à BASTIA (Haute-Corse), le 9 janvier 2017.

Concernant les biens ci-dessous :

1/ A SANTA-REPARATA-DI-MORIANI (HAUTE-CORSE) 20230, .
Plusieurs bien non délimités situés sur le territoire de ladite commune

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	1008	GROTTA	00 ha 00 a 66 ca
C	268	FELICIONE	00 ha 19 a 46 ca
C	298	ROSSA	00 ha 60 a 00 ca
C	374	CANNONE	00 ha 08 a 80 ca

C	403	RASA	00 ha 28 a 20 ca
---	-----	------	------------------

Total surface : 01 ha 17 a 12 ca

Bien non délimité

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 1008 est un bien non délimité d'une contenance de deux ares soixante-cinq centiares (00ha 02a 65ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre C 268 est un bien non délimité d'une contenance de cinquante-huit ares quarante centiares (00ha 58a 40ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre C 298 est un bien non délimité d'une contenance de un hectare vingt ares (1ha 20a 00ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre C 374 est un bien non délimité d'une contenance de dix-sept ares soixante centiares (17a 60ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre C 403 est un bien non délimité d'une contenance de quatre-vingt-quatre ares soixante centiares (84a 60ca).

2/A SANTA-REPARATA-DI-MORIANI (HAUTE-CORSE) 20230,
Plusieurs parcelles de terre sises sur le territoire de ladite commune

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	2	OLMELLI	01 ha 02 a 11 ca
A	139	PIAN CHIESALE	00 ha 06 a 80 ca
A	235	AJA D ANDREA	00 ha 39 a 49 ca
A	432	SILIVELLA	00 ha 05 a 83 ca
A	721	ORTICELLO	00 ha 16 a 04 ca
B	100	CASTAGNOLI	00 ha 27 a 80 ca
B	122	CASTAGNOLI	00 ha 02 a 20 ca
B	188	PIRELLI	00 ha 26 a 70 ca
B	233	FILARE	00 ha 35 a 00 ca
B	239	FILARE	00 ha 05 a 46 ca
B	240	FILARE	00 ha 26 a 40 ca
B	241	FILARE	00 ha 05 a 40 ca
B	253	GROTTA	00 ha 00 a 90 ca
B	255	GROTTA	00 ha 02 a 45 ca
B	280	CATERO	00 ha 15 a 10 ca
B	339	RIBIOLESE	00 ha 08 a 10 ca
B	385	PENTA AL CIOCCIO	00 ha 00 a 52 ca
B	391	PENTA AL CIOCCIO	00 ha 04 a 53 ca
B	517	PIANA	00 ha 07 a 58 ca
B	532	PIANA	00 ha 03 a 29 ca
B	656	PIAZZA	00 ha 00 a 95 ca
B	720	CASTAGNO MAGGIORE	00 ha 00 a 95 ca
B	741	CHIUSO	00 ha 00 a 25 ca
B	750	CHIUSO	00 ha 00 a 47 ca
B	751	CHIUSO	00 ha 00 a 72 ca
B	754	CHIUSO	00 ha 03 a 40 ca
B	807	BOCCA AL NURO	00 ha 01 a 37 ca
B	815	BOCCA AL NURO	00 ha 05 a 60 ca
B	865	FORCI	00 ha 00 a 77 ca
B	893	FORCI	00 ha 00 a 40 ca
B	985	MINELLI	00 ha 02 a 35 ca
B	987	MINELLI	00 ha 10 a 60 ca

B	1013	MINELLI	00 ha 06 a 85 ca
C	55	PUNCICAJA	00 ha 07 a 60 ca
C	56	PUNCICAJA	00 ha 38 a 40 ca
C	121	FORESTE	01 ha 02 a 85 ca
C	173	FORESTE	00 ha 12 a 30 ca
C	368	ALBERICCIO	00 ha 20 a 20 ca
C	547	CASALINE	00 ha 07 a 27 ca
C	600	CARPINETO	00 ha 16 a 60 ca
C	601	CARPINETO	00 ha 13 a 85 ca
C	607	CARPINETO	00 ha 00 a 16 ca
C	614	CARPINETO	00 ha 04 a 99 ca
C	615	CARPINETO	00 ha 00 a 70 ca
C	616	CARPINETO	00 ha 09 a 08 ca
C	625	CARPINETO	00 ha 07 a 17 ca
C	682	PINZO	00 ha 07 a 08 ca
C	702	ORTICELLO	00 ha 02 a 86 ca
C	704	ORTICELLO	00 ha 02 a 31 ca
C	719	CARPINETO	00 ha 02 a 41 ca
C	764	VENITELLO	00 ha 09 a 64 ca
C	795	SVALE	00 ha 23 a 86 ca
C	796	SVALE	00 ha 38 a 86 ca
C	845	POLLONETE	00 ha 26 a 13 ca
C	846	POLLONETE	00 ha 06 a 53 ca
C	886	L ASSATOJO	00 ha 11 a 86 ca

Total surface : 07 ha 49 a 09 ca

Bien non délimité

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre A 2 est un bien non délimité d'une contenance de deux hectares soixante-douze ares trente centiares (02ha 72a 30ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre A 139 est un bien non délimité d'une contenance de quarante ares quatre-vingts centiares (00ha 40a 80ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre A 235 est un bien non délimité d'une contenance de soixante-dix-huit ares quatre-vingt-dix-neuf centiares (00ha 78a 99ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre A 432 est un bien non délimité d'une contenance de onze ares soixante-six centiares (00ha 11a 66ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 100 est un bien non délimité d'une contenance de cinquante-cinq ares soixante centiares (00ha 55a 60ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 239 est un bien non délimité d'une contenance de vingt et un ares quatre-vingt-cinq centiares (00ha 21a 85ca)

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 253 est un bien non délimité d'une contenance de trois ares soixante centiares (00ha 03a 60ca)

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 255 est un bien non délimité d'une contenance de neuf ares quatre-vingts centiares (00ha 09a 80ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 339 est un bien non délimité d'une contenance de trente-deux ares quarante centiares (00ha 32a 40ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 385 est un bien non délimité d'une contenance de deux ares dix centiares (00ha 02a 10ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 391 est un bien non délimité d'une contenance de dix-huit ares dix centiares (00ha 18a 10ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 720 est un bien non délimité d'une contenance de un are quatre-vingt-dix centiares (00ha 01a 90ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 741 est un bien non délimité d'une contenance de cinquante centiares (00ha 00a 50ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 750 est un bien non délimité d'une contenance de quatre-vingt-quinze centiares (00ha 00a 95ca)

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre B 865 est un bien non délimité d'une contenance de deux ares trente centiares (00ha 02a 30ca).

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude : marielouise.filippi.20037 @notaires.fr ou julie-
anne.paoletti@notaires.fr**

(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)